

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS  
SÉANCE DU MARDI 10 FÉVRIER 2016 À 18 HEURES  
SALLE DANGOU LESCOUZERES  
(sur convocation du 3 février 2016)**

*Président*

*Nombre de conseillers : 9*

*Nombre de membres nommés : 9*

*Présents : 10*

*Absents représentés : 4*

*Absents excusés : 4*

*Absent : 1*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS  
Séance du 10 février 2016**

L'an deux mille seize, le 10 du mois de février à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au siège de MACS à Saint Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Madame Frédérique Charpenel.

**Présents :**

*Mesdames Frédérique CHARPENEL, Corinne LAFITTE, Élisabeth LARTIGUE, Pierrette MICHELENA, et Françoise TROCCARD ;*

*Messieurs Pierre ATHANASE, Michel DOFFEMONT, Alain LAVIELLE, Jérôme PETITJEAN et Bernard RANDE.*

**Absents représentés :**

*Monsieur Michel PENNE a donné pouvoir à Monsieur Pierre ATHANASE, Monsieur Alain JEAN a donné pouvoir à Madame Frédérique CHARPENEL, Monsieur Yves MONGROLLE a donné pouvoir à Madame Pierrette MICHELENA, Monsieur Benoît DARETS a donné pouvoir à Madame Françoise TROCCARD.*

**Absents excusés :**

*Mesdames Nelly BETAILLE et Sabine RICHARD.*

*Messieurs Éric KERROUCHE, et Pascal SCHWINDOWSKY.*

**Absents :**

*Madame Martine ROZAND.*



**OBJET : RECENSEMENT DES MARCHÉS PUBLICS POUR L'ANNÉE 2015**

**Rapporteur : Madame Frédérique Charpenel**

Conformément aux dispositions de l'article 133 du Code des Marchés Publics et de l'arrêté du 21 Juillet 2011 relatif au recensement économique de l'achat public, une liste des marchés conclus l'année précédente est établie et publiée dans le courant du premier trimestre de chaque année. Cette liste doit faire l'objet d'une délibération attestant qu'elle a été portée à la connaissance de l'assemblée

Pour 2016, cette publication concerne les marchés d'un montant supérieur ou égal à 20 000 € HT conclus en 2015.

**Le CONSEIL D'ADMINISTRATION prend acte de :**

- la liste des marchés conclus en 2015 dans le cadre du budget principal du Centre Intercommunal d'Action Sociale de MACS retracée ci-après :

**I - BUDGET PRINCIPAL DU CIAS**

**A - Marchés de services**

- Montant égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT

**Néant**

- Montant égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 207 000 € HT

**Néant**

- Montant égal ou supérieur à 207 000 € HT

**Néant**

**B - Marchés de fournitures**

- Montant égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT

**Néant**

- Montant égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 207 000 € HT

Objet du marché	Titulaire	Notification
Produits, matériels d'entretien et consommables jetables pour des communes et établissements publics du territoire de MACS constitués en groupement		
• Lot 1 : Produits d'entretien	PROPUR à Saint-Paul-Lès-Dax (40990)	Janvier 2015
• Lot 2 : Matériels d'entretien	GROUPE PIERRE LE GOFF à Blanquefort (33295)	
• Lot 3 : Consommables jetables	SOPECAL HYGIENE à Saint-Sever (40501)	

**Néant**

- Montant égal ou supérieur à 207 000 € HT

**Néant**



**C - Marchés de travaux**

- *Montant égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT*

Objet du marché	Titulaire	Notification
Travaux d'hydrocurage, de nettoyage et de vidange des réseaux pour la Communauté de communes MACS et le CIAS de MACS constitués en groupement.	LAFOURCADE à Soorts-Hossegor (40150)	Janvier 2015

- *Montant égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 5 186 000 € HT*

**Néant**

- *Montant égal ou supérieur à 5 186 000 € HT*

**Néant**

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Pau à compter de sa publication et de sa notification au représentant de l'Etat dans le département.

*Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Vincent-de-Tyrosse, le 10 février 2016*



La vice-présidente,

*Frédérique Charpenel*  
Frédérique Charpenel

Identifiant unique\*: 040-200009868-20160210-1002201606-AU

Envoyé en préfecture, le 19/02/2016 - 09:48

Reçu en préfecture, le 19/02/2016 - 09:48



*\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué Landespublic (ALP1)*

